

Co-Psy et DCIO: Info rapide N°11 Février 2015

Stop au détricotage du réseau des CIO ! Le 20 Mars, à PARIS !



Le mouvement des Directeurs de CIO a été l'occasion de rendre visible tout ce qui se prépare en sous main dans les académies. Contrairement aux discours rassurant que l'on nous tient ici ou là, les opérations de gestion sont bien la traduction concrète de toutes les manœuvres en cours !

09 Février 2015

Lors de la dernière CAPN, nous dénoncions déjà l'autonomie de plus en plus importante des académies par rapport aux engagements ministériels. Elle s'est traduite lors de la CAPN, le 6 Février, par des projets de mutation entérinant le gel de 61 postes de DCIO au mouvement national ! L'académie de Versailles remportant la palme toutes catégories en neutralisant 32 postes sur 33 !

Sommaire :

- **Le compte n'y est pas !**
- **CAPN: Dernière minute !**
- **Circulaire retour en formation**
- **Action à Paris le 20 Mars**

Les interventions du SNES à tous les niveaux, ont finalement permis de débloquer la situation de Versailles, injectant ainsi un peu plus de souplesse dans le mouvement et pour le tableau d'avancement des futurs directeurs. Mais le compte n'y est pas !

De plus en plus, les textes sur l'orientation se traitent au niveau interministériel, dans une logique de « guichet unique » et de polyvalence des personnels. La question de la carte des CIO reste en suspens alors que les recteurs avancent dans leurs projets de « restructuration » du réseau et que le chiffre de réduction à 350 CIO est annoncé par certains responsables.

Dans les régions, les projets de convention qui nous sont soumis, outrepassent largement le cadre fixé par la loi du 5 mars 2014 et sont l'objet de batailles, menées par la FSU, au sein des CREFOP.

Il est temps de dire STOP ! Le 20 Mars, à Paris !

Le SNES vous appelle à une journée de mobilisation nationale pour la défense de notre réseau de CIO et de notre métier .



CAPN des DCIO : Dernière minute !

Malgré nos protestations contre le projet de mouvement des Directeurs qui confirmait la décision du recteur de Versailles de soustraire au mouvement 32 postes sur 33, laissant ainsi le champ libre à tous les détricotages possibles, malgré les actions organisées par le SNES sur le terrain, la CAPN s'est déroulé sur cette base. C'est par un mail reçu par le MEN bien après la CAPN, et donc au mépris du travail des élus, que l'académie de Versailles acceptait finalement de revenir sur sa décision de blocage des postes. On ne peut que se féliciter de ce recul, bien que tardif, qui permet de satisfaire deux demandes de mutations supplémentaires et d'offrir 3 nouveaux postes au tableau d'avancement pour les futurs directeurs. Mais d'autres CIO ont été moins chanceux. Le département du Rhône reste inaccessible, les CIO de Talence, Saint Omer, Landerneau, Revin, le Havre –Nord, le Mans, Sablé et d'autres y voient bien la traduction des menaces sur leur existence ! C'est bien le service public d'orientation de l'éducation nationale qui est Attaqué et qu'il nous faut défendre.

Circulaire « retour en formation » : Une logique inacceptable !

En application du décret du 7 Janvier 15 sur le droit opposable au retour en formation pour tous les jeunes de 16 à 26 ans, une circulaire interministérielle a été soumise aux organisations syndicales. Celle-ci s'inscrit dans logique de « guichet unique » en désignant les différents acteurs sous le terme générique de « référent du Spro ». Elle ne tient aucun compte des spécificités des structures, de leurs missions et de leurs publics puisqu'elle ne prévoit pas la dissociation du premier accueil et de la prise en charge. Ainsi alors qu'un conseiller de Mission locale ou du CIDJ pourrait se voir confier la responsabilité du suivi de jeunes re-scolarisés en EPLE, les copsy devraient assurer l'accompagnement de jeunes souhaitant entrer dans des dispositifs gérés par la formation professionnelle (Pôle emploi ou missions locales). **Le SNES a transmis ses critiques et propositions d'amendements au texte. Une audience avec le cabinet du Ministre a eu lieu le 4 Février.** Nous espérons avoir été entendus et en voir une traduction dans le texte définitif : sur l'appellation, sur la dissociation entre accueil et prise en charge, sur les responsabilités du « référent de la structure contribuant au SPRO » qui ne peuvent en aucun cas porter sur l'affectation et sur les moyens en personnels et en heures d'enseignements. (Voir le Compte rendu complet <http://www.snes.edu/Circulaire-sur-le-droit-au-retour.html>)

Piiodmep: des constats intéressants, mais encore des ambiguïtés et toujours pas de moyens

Le projet de parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel doit être examiné au CSE du 12 Mars. Contrairement aux projets de programme il ne fera pas l'objet de consultation des personnels. **Le 4 Février la FSU, a été reçue sur le projet rédigé par le conseil supérieur des programmes.** Le SNES s'est félicité du bilan des expériences précédentes (EAO, PDMF..) et de l'analyse de leurs échecs. Le projet semble vouloir aborder la question de la découverte des métiers plus en lien avec le développement psychologique des adolescents et cherche à donner du sens par un ancrage dans les disciplines. Mais il reste très allusif sur les moyens attribués , notamment pour les copsy.

Rassemblement National le 20 Mars à Paris

Pour la défense de nos CIO et de notre métier !



Dans plusieurs académies, nos collègues se battent avec le SNES pour empêcher les fermetures de CIO. Ainsi après ceux de Blois et de Rouen, nos collègues de Versailles se sont rassemblés à l'appel du SNES devant le rectorat le 3 février, pour dire leur opposition au charcutage persistant dans leur académie. On peut penser que ceci a pesé dans le revirement du Recteur sur le blocage des postes de DCIO.

Mais il faut maintenant obtenir des réponses claires du MEN.
Le SNES a proposé à tous les CIO de contribuer au « **livre noir des CIO** » que nous remettrons , **le 20 Mars au MEN**. Une trame de réponse vous est proposée sur le site du SNES
Renseignez -là en équipe de CIO

<http://www.snes.edu/Le-livre-noir-des-CIO-Faire-un.html>

à renvoyer à CIO@snes.edu

Une assemblée générale est prévue le matin à partir de 9H30 au FIAP rue Cabanis à Paris
Puis un rassemblement sera organisé devant le MEN où nous remettrons le « livre noir des CIO ».